

actuelles et projetées liées aux nouvelles techniques de reproduction, en tenant compte notamment de leur portée sociale, éthique, médicale, scientifique, juridique et économique ainsi que de l'intérêt public et pour recommander les politiques et les mesures de protection qu'il convient de mettre en place. Les travaux de la Commission comportaient deux volets : premièrement, elle a recueilli de l'information et mené des consultations au sujet des nouvelles techniques de reproduction, et deuxièmement, elle a procédé à la recherche proprement dite et à l'évaluation des données. Son rapport, publié à la fin de 1993, fournit aux Canadiens intéressés et à leurs dirigeants une base d'information et d'analyse largement suffisante pour favoriser une discussion plus approfondie sur les importantes questions en jeu dans ce dossier.

Les préoccupations suscitées par les techniques de reproduction ne se limitent pas aux soins et aux traitements apportés à environ 7 à 10 p. 100 des Canadiens qui, selon les estimations, ne peuvent pas concevoir un enfant et le mener à terme quand ils le désirent. Il arrive que les causes de la stérilité soient connues et puissent être prévenues, par exemple, dans les cas imputables à des maladies transmissibles sexuellement. De façon générale, les indicateurs de la santé génésique des Canadiens reflètent la qualité élevée des soins de santé et la grande accessibilité des services. Néanmoins, les statistiques sur les grossesses involontaires et les MTS dénotent des lacunes importantes en matière de santé sexuelle dans certains groupes, notamment les adolescents, les personnes isolées et les Autochtones.

On s'aperçoit de plus en plus que les risques environnementaux et professionnels ont une incidence sur

la santé génésique des hommes et des femmes. Bien que l'on sache que le système reproducteur soit sensible aux effets toxiques des produits chimiques dangereux, très peu de produits chimiques ont fait l'objet d'études à cet égard. Il faudra mener de nouvelles recherches pour évaluer de façon spécifique l'impact des produits potentiellement dangereux sur la santé génésique. D'autres recherches seront aussi requises pour évaluer les effets à long terme des combinés chimiques, en tenant compte de la constitution physique et du mode de vie de chaque personne.

Le gouvernement fédéral s'efforce d'ouvrir la voie et de diffuser les connaissances dont il dispose, en agissant comme un catalyseur pour promouvoir la coopération entre les divers paliers de gouvernement, les regroupements professionnels, les organismes du secteur de la santé et les organisations bénévoles. Au nombre des initiatives récentes dans le domaine de la santé génésique et sexuelle, mentionnons l'établissement de lignes directrices pour l'éducation en matière de santé sexuelle ainsi que la diffusion de publications sur les MTS et sur la santé génésique des adolescents, et de lignes directrices sur la prévention des mauvais traitements infligés aux enfants.

De plus, on a créé récemment un comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population, chargé de présenter des avis à la Conférence des sous-ministres de la Santé sur les meilleures stratégies nationales et interprovinciales à adopter en vue d'améliorer l'état de santé général de la population canadienne, et de favoriser une meilleure intégration des programmes de santé.